DES FORMATIONS POUR VOUS GUIDER

Vous vous sentez démuni face à la maladie d'un proche souffrant de troubles psychiques ? Vous voudriez l'aider dayantage mais yous ne savez pas comment ?

Vous n'êtes pas seul.

Les formations gratuites de l'Unafam vous donnent les moyens de retrouver la force d'avancer.

EN GROUPE...

Découvrez nos formations uniques co-animées par des professionnels et des pairs-aidants famille (ils vivent votre quotidien !), en groupe, accessibles partout en France, sur 1 week-end : une journée d'information sur les troubles psychiques, des ateliers d'entraide, des journées thématiques.

... ET À DISTANCE

En complément, retrouvez nos modules e-learning thématiques avec des apports théoriques, des vidéos, des exercices, accessibles 24h/24, 7i/7, sur www.formaidants.fr.

Pour trouver les formations qui vous conviennent, rendez-vous sur www.unafam.org

Pour adhérer à l'Unafam et en savoir plus: www.unafam.org

L'UNAFAM C'EST AUSSI



Une revue trimestrielle







Des actions auprès des pouvoirs publics

RETROUVEZ-NOUS SUR WWW.UNAFAM.ORG ET SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX!









VOTRE DÉLÉGATION

UNAFAM Allier

21 allée du Chemin de Fer 03450 Ebreuil 04 73 92 93 34/ 03@unafam.org

https://www.unafam.org/allier

HAIRW MATIRMALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES MALADES ET/OU HANDICAPEES PSYCHIQUES

Association reconnue d'utilité publique habilitée à recevoir legs, donations et assurances-vie avec exonération des droits de succession



A#TROUBLES PSYCHIOUES?

SCHIZOPHRENIE BIPOLARITE DEPRESSION TO



L'UNAFAM PEUT AIDER

Vous venez d'apprendre que l'un de vos **proches** est atteint d'un **trouble psychique**?

> Vous souhaitez participer à une réunion d'entraide et de partage d'expériences?

VOUS N'ÊTES PAS SEUL, L'UNAFAM PEUT VOUS AIDER!

Schizophrénies, troubles bipolaires, dépression, troubles anxieux... aujourd'hui en France, 3 millions de personnes sont concernées par des troubles psychiques sévères, des handicaps invisibles et mal compensés, des maladies encore taboues, priese en charge trop tard et souvent incomprises du grand public.

REJOIGNEZ L'UNAFAM ET RETROUVEZ LA FORCE D'AVANCER!

15 500 familles adhérentes 1 800 bénévoles formés 300 points d'accueil

Accueillir, soutenir, former et se battre pour les droits des personnes concernées et de leurs familles sont les missions auxquelles s'attèlent sur tout le territoire nos pairs-aidants famille, avec l'aide de professionnels.

Nous luttons au quotidien contre les préjugés et la stigmatisation liés aux maladies et au handicap psychiques et soutenons activement la recherche et l'innovation. Vous avez envie d'**aider** votre proche? Vous désirez être **soutenu** et **formé?**

DES BÉNÉVOLES POUR VOUS SOUTENIR

Des bénévoles, eux-mêmes proches de personnes vivant avec des troubles psychiques, sont formés pour vous soutenir :

- En vous accueillant en tête-à-tête ou dans le cadre de réunions informelles,
- En vous proposant des groupes de parole, des ateliers d'entraide, des conférences, des formations...
- ▶ En vous informant sur les parcours de soins, les différents dispositifs de prise en charge, les structures et services adaptés à la situation que vous vivez,
- En représentant les personnes vivant avec des troubles psychiques et leur entourage auprès des instances et institutions sanitaires, médico-sociales et sociales de leur département.



Vous voulez que vos proches fragilisés puissent être davantage représentés? Vous cherchez des informations sur la maladie, son évolution, ses conséquences, sa prise en charge...?

DES PROFESSIONNELS POUR VOUS ACCOMPAGNER

L'accompagnement par des bénévoles concernés agit en complémentarité avec l'action des professionnels de l'Unafam.

ÉCOUTE-FAMILLE

Confiez vos inquiétudes et questionnements de manière anonyme à « Ecoute-famille », un service national d'écoute téléphonique assuré par des psychologues cliniciens.

SERVICE SOCIAL

Recevez des informations sur-mesure adaptées à la situation que vous et votre proche vivez au quotidien avec des assistantes sociales spécialisées.

PERMANENCES JURIDIQUES* ET PSYCHIATRE

Oblenez des éclaircissements sur les aspects juridiques spécifiques à la prise en charge de votre proche avec un avocat. Apprenez à mieux connaître et aborder la maladie dont il souffre avec un psychiatre disponible pour vous écouter et vous aider.

* Réservé aux adhérents

CONSULTATION D'ACCOMPAGNEMENT PARENTAL

Vous ou votre conjoint souffrez d'un trouble psychique ? Bénéficiez d'un soulien spécifique pour mieux faire face à votre quotidien avec vos enfants. Cette consultation, animée par une psychologue clinicienne, est un espace confidentiel.

Ecoute Famille : 01 42 63 03 03

du lundi au vendredi, de 9h à 13h et de 14h à 18h (17h le vendredi)

Service social 01 53 06 11 43 (Île-de-France) 01 53 06 30 91 (Régions hors Île-de-France) Permanences juridiques et psychiatre Consultation d'accompagnement parental 01 53 06 30 43